



Association MUTUELLE & SOLIDARITE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 septembre 2025

L'Association Mutuelle et Solidarité a tenu, le 19 septembre 2025, sa **30ème Assemblée Générale** en son siège, 6, boulevard de l'Europe à MULHOUSE.

L'accueil des membres de l'association s'est déroulé en ce lieu à partir de 9h30

L'assemblée a été convoquée et organisée dans le respect des dispositions réglementaires et statutaires. Elle est présidée par son Président **Rémy GUTLEBEN** ayant tous pouvoirs à cet effet. Celui-ci souhaite la bienvenue à tous les membres présents ainsi qu'aux invités.

Le quorum de l'assemblée générale se trouve atteint par la majorité des membres présents ou représentés sous le contrôle du scrutateur nommé à cet effet en la personne de **Madame Florence ALBANESE** adhérente de l'association.

J-Pierre TSCHIEMBER remplit les fonctions de secrétaire.

Dans le dossier remis à chaque participant figure l'ensemble des documents permettant de disposer de toutes les informations illustrant l'activité et les comptes de l'association en rapport avec les actions de solidarité et la gestion de l'association durant l'année 2024.

Le président déclare la séance ouverte et cède la parole à J-Pierre TSCHIEMBER pour la gestion des points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- 1 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24.04.2024**
- 2 - Rapport de gestion de l'activité en 2024**
- 3 - Approbation du bilan et du compte de résultat de 2024**
- 4 - Election des membres du Conseil d'Administration**
- 5 - Divers**



1 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24.04.2024

J-Pierre TSCHIEMBER donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire portant sur l'exercice précédent et qui s'est tenue le 24 avril 2024 au siège de l'Association, 6, boulevard de l'Europe à MULHOUSE.

2 - RAPPORT DE GESTION DE L'ACTIVITE EN 2024

En préambule, J-Pierre TSCHIEMBER retrace le parcours des 30 années d'activité de l'Association et du rôle de celle-ci auprès des mutuelles partenaires. Au titre des 10 dernières années de sa mission sociale et solidaire, Mutuelle & Solidarité a contribué à 116 actions pour un engagement financier de 650 000 €.

Il poursuit avec la présentation du rapport de gestion se rapportant à l'exercice clos le 31.12.2024. Les actions solidaires entreprises représentent un engagement financier de **97 570 €**. Une provision globale de **334 594 €** est constituée au bilan et est disponible pour financer les projets en cours ou à venir, en 2025 et au-delà.

9 mutuelles partenaires ont apporté leur concours à la réalisation des actions solidaires que nous réalisons avec elles et par elles. Elles sont diversement engagées au niveau de leurs territoires respectifs grâce à l'adhésion individuelle de leurs sociétaires, acteurs essentiels de la solidarité collective gérée par l'Association. Au terme de l'année 2024, nous avons dénombré **130 732 adhérents**, cotisants, membres de l'association et sociétaires de mutuelles partenaires.

Notre engagement majeur (de l'ordre de 65 000 € par an) s'accomplit au travers du service de **Téléconsultation médicale MEDAVIZ**. Le niveau de cet investissement nous a conduit, pour l'année 2024, à renégocier avantageusement le coût annuel de l'opération afin d'assurer la reconduite d'un service que nous considérons utile et à la disposition de **82 459 adhérents bénéficiaires et de leurs familles**. La pratique de cette option s'exerce aujourd'hui dans un cadre légalisé et réglementé, ce qui prépare avec certitude son développement de plus en plus concret face à l'accès et au repositionnement de la médecine en France.

Un bilan d'usage du service est projeté à l'assemblée avec diverses informations et indicateurs sur l'évolution des consultations et la qualité de satisfaction des adhérents et bénéficiaires du service de la téléconsultation médicale.

A effet de 2024, notre partenaire mutualiste, la **MAVIM**, s'est prononcée pour l'élargissement à tous ses sociétaires de l'adhésion à l'Association dans l'esprit et la volonté de confirmer son attachement aux valeurs sociales d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire.

Enfin, au titre de 2025, les différents dirigeants des mutuelles partenaires présents ont respectivement évoqué leurs actions entreprises et partagé les expériences qui renforcent la qualité de leurs relations et la valeur sociale ajoutée à l'activité assurancielle de leurs entreprises.

3 - APPROBATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT DE 2024

Emmanuelle BAUCHET présente et commente l'ensemble des opérations et des chiffres formant le compte de résultat et le bilan de l'association au 31.12.2024. Le produit que génère les cotisations des adhérents s'élève à **179 301 €**, le produit total des activités de l'association s'élevant à **279 176 €**.

Les charges de l'exercice s'élèvent à **275 325 €**.

Les actions solidaires entreprises dans l'année représentent un engagement de **97 570 €**. Parallèlement, des provisions égales à **157 112 €** ont été enregistrées en prévision d'actions solidaires à réaliser.



Le compte de résultat de l'exercice a dégagé un solde positif de **3 851 €**. Le bilan totalise un actif et un passif de **401 259 €**.

La vérification régulière des comptes a été réalisée en date du 10 juin 2025 par Carolle ROBOTTI et Jean-Pierre TSCHIEMBER membres du conseil d'administration. Leur rapport confirme et valide les chiffres et le résultat présentés à l'assemblée au titre de l'exercice 2024, après prise de connaissance et vérification au siège de l'association de tous les documents comptables des actes et des opérations réalisées durant l'exercice.

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu les rapports de gestion et de vérification et après avoir pris connaissance de l'ensemble des données en rapport avec le déroulement de l'activité de l'association en 2024, adopte les résolutions suivantes :

1ERE RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire adopte à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24.04.2024,

2EME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire, approuve à l'unanimité l'ensemble des documents et des opérations liées à l'exercice 2024,

3EME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2024 qui se soldent par un résultat positif de **3 851 €** et un total au bilan de **401 259 €**. Elle approuve en outre l'affectation de ce résultat au solde report à nouveau du bilan de l'exercice.

4 – ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ensemble des mandats des membres actuels du Conseil d'Administration vient à échéance à l'Assemblée générale de 2025 conformément aux dispositions statutaires de l'Association. Les mandats ont une durée de 5 années pour un nombre maximum de 7 administrateurs à élire.

Sont candidats au renouvellement de leurs mandats et à la présentation d'une nouvelle candidature les membres suivants de l'association : **Benoit STURNY, Emmanuelle BAUCHET, Pierre BERGANTZ, Lionel CHASSIN, Laurent WERNER et Florence ALBANESE**.

L'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité la candidature des nouveaux membres du Conseil d'Administration et adopte la résolution suivante :

4EME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire adopte, à l'unanimité, pour une durée de 5 années, la nomination des membres du Conseil d'Administration suivants : **Benoit STURNY, Emmanuelle BAUCHET, Pierre BERGANTZ, Lionel CHASSIN, Laurent WERNER et Florence ALBANESE**.



5 – DIVERS

Aucun autre sujet n'est soumis à l'ordre du jour de la présente Assemblée générale.

Les sujets à l'ordre du jour ayant été entièrement abordés et traités, le président **Rémy GUTLEBEN** exprime ses remerciements aux participants ainsi qu'aux invités pour leur présence à l'occasion de cette rencontre de même que pour leur confiance témoignée aux activités de l'association. Il clôture l'assemblée générale de 2024.

Le Président

Rémy GUTLEBEN

Le Secrétaire

J-Pierre TSCHIEMBER

La Scrutatrice

Florence ALBANESE